

COMITE DIRECTEUR 16 JANVIER 2021 - VISIOCONFERENCE

PRÉSENTS

Comité directeur :

• Christian BABONNEAU, président général • Ophélie ANTOINE-STORZ • Véronique ARROYO • Philippe BLANC • Marie-Laure BLEGER • Gérard BRIAUD • Sophie ERIDIA • Pascal FONTENEAU • Jean FOURNIER • Bruno GENDRON • Marie-Noëlle GOUFFES • Dominique JOLY • Noémie JOST • Yves LAMBERT • Patrick LAURENDEAU • Anne-Marie LEMOINE • Geneviève MANIGAUD • Nicolas MENAGER • Cécile MERCIER • Laurence MUNOZ • Bernard OLIVIER • Philippe RENAUD • Céline REIXACH • Bertrand ROUSSEAU

Siège fédéral :

Julien MARY, coordinateur du siège fédéral, responsable du pôle activités et formations • Valérie BELSITO, responsable du pôle administratif, juridique et financier • Guillaume GARREAU, directeur de Forma' • Eric LAMARQUE, conseiller technique national • Anny SYLVESTRE-BARON, conseillère technique nationale • Annabelle MATHIEU, attachée de direction

Excusés :

• Chloé CARE • Walter GROCHULSKA • Laurence SAUVEZ, directrice technique nationale • Gérard SANTORO, conseiller technique national • Lucie RENAULT, responsable du pôle promotion et développement • Gilles MORIN, aumônier national

SAMEDI 16 JANVIER 2021 DE 9H A 12H

1 ACCUEIL

En introduction, le président général exprime son plaisir de retrouver le comité directeur, même en visioconférence pour l'installation de la nouvelle mandature 2020/2024. Deux réunions sont organisées, l'une ce samedi 16 janvier et la deuxième le 23 janvier car d'ordinaire le premier comité directeur de mandature se tient sur 2 jours.

Il signale que, du fait de la situation sanitaire, la tenue du conseil du territoire va être modifiée. Il espère vivement, en revanche, que le comité directeur du 13 mars puisse se tenir en présentiel.

Le président général se dit ravi de travailler avec cette nouvelle équipe, renouvelée à près de 50 %.

Le comité directeur se compose de 13 femmes et de 13 hommes de 26 à 72 ans d'une moyenne d'âge de 54 ans, l'âge moyen est de 46 ans pour les femmes et de 62 ans pour les hommes.

Le président rappelle que, comme il l'a exprimé lors de la dernière assemblée générale, le taux de renouvellement des instances fédérales montre la reconnaissance du travail de tous pour la fédération. Ce travail doit être collectif, fondé sur l'échange et dans la plus grande bienveillance.

Le président général indique son contentement à repartir à la présidence de la fédération avec ce plan de développement fédéral, bâti avec les acteurs fédéraux et accepté à plus de 96% lors de l'assemblée générale.

Il exprime également sa satisfaction de trouver et de retrouver un comité directeur motivé et riche de promesses pour les actions qu'il y aura à mettre en place durant ces 4 ans. Avec la crise sanitaire, la fédération rencontre des difficultés et va en rencontrer encore, cependant le président général demande à tous de conserver leur enthousiasme afin de montrer leur détermination à affronter les conséquences de la pandémie.

Puis le président général adresse ses chaleureux remerciements :

- Aux membres sortants du comité directeur : Anne Cordier, Nicole Hay, Annick Decerle, Jacqueline Rocher, Marie-France Noël, Jean-Luc André, Charles Agenet, Roland Bazin, Claude Schmit
- Et à Philippe Julien et Nicole Hay, candidats non élus
- Aux membres sortants réélus pour cette mandature et plus particulièrement à Anne-Marie Lemoine, une de ses complices de longue date, réélue au comité directeur mais qui n'a pas souhaité pour cette mandature prendre la charge d'une vice-présidence, à Jean Fournier et Gérard Briaud membres de l'exécutif dans le précédent mandat et pressentis pour le futur mandat.
- Et enfin à Laurence Sauvez pour sa présence jusqu'à la fin du mois de janvier, aux salariés, aux responsables de pôles, à Julien Mary, nouveau coordinateur du siège fédéral, au directeur de Forma' et à la direction technique nationale.

Il salue également Gilles Morin ainsi que les anciens aumôniers et adresse ses vœux de prompt rétablissement à Jean-Yves Saunier.

Le président général rappelle au comité directeur les grandes lignes de ses missions, de ses fonctions, de ses rôles. Le membre du comité directeur représente la fédération et non un territoire ou une association et il s'exprime au titre national. Le comité directeur doit travailler de manière collective et solidaire, ce qui n'est pas incompatible avec l'expression d'une opinion propre aux moments des échanges ; mais chaque membre du comité directeur se fera le porte-parole de ce qui a été décidé collectivement.

Les réunions du comité directeur se tiendront en 3 temps :

1. Un temps d'information
2. Un temps de validation des dossiers et projets le samedi matin.
3. Un temps de formation et de retours d'expériences et délégations le samedi.

Afin d'accompagner les nouveaux membres du comité directeur dans leurs nouvelles missions, chacun se voit désigner un parrain.

Nouveaux membres	Parrain / marraine
Ophélie ANTOINE STORZ	Dominique JOLY
Véronique ARROYO	Bertrand ROUSSEAU
Chloé CARE	Laurence MUNOZ
Bruno GENDRON	Patrick LAURENDEAU
Marie-Noëlle GOUIFFES	Jean FOURNIER
Walter GROCHULSKA	Philippe BLANC
Noémie JOST	Sophie ERIDIA
Yves LAMBERT	Gérard BRIAUD
Geneviève MANIGAUD	Christian BABONNEAU
Cécile MERCIER	Anne Marie LEMOINE

Le président général précise aux membres du comité directeur qu'il reste à leur disposition en cas de besoin, et que l'organigramme qui sera proposé à l'approbation des membres a été constitué avec le plus grand nombre afin que chacun trouve sa place.

Avant de procéder à l'ensemble des nominations, il indique que l'ensemble des acteurs fédéraux, élus, commissions nationales, pôles du siège, DTN et territoires auront de lourds chantiers pour cette mandature à savoir :

- relancer les activités en cette période de pandémie, (l'objectif est d'éviter une année blanche).
- poursuivre la réforme du dispositif des formations techniques fédérales,
- renforcer la présence de la fédération dans tous les territoires,
- asseoir le modèle économique.

Il conclut ainsi son intervention d'accueil :

« J'ai la conviction que la fédération, après une grande histoire, a un grand avenir.

J'ai la conviction que la route et les priorités qui nous sont proposées sont les bonnes.

J'ai la conviction que notre réussite dépendra surtout de notre unité, de la solidarité et de la fidélité de tous les acteurs fédéraux et de ses associations affiliées.

Je veux enfin vous dire la détermination qui est la mienne, pour, avec vous tous, répondre aux enjeux qui se présentent, et partager demain, avec vous tous, les joies et le bonheur de la réussite. »

2 RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE 2020

Le comité directeur est invité à s'exprimer sur l'assemblée générale qui s'est tenue en distanciel du 9 au 12 décembre 2020. Des remarques sont adressées sur le manque d'information concernant les motivations des candidats au comité directeur.

3 ELECTION DU BUREAU DIRECTEUR

Après discussion et vote (Sophie Eridia a les pouvoirs de Walter Grochulska, Noémie Jost a les pouvoirs de Chloé Caré), le bureau directeur de la mandature 2016/2020 sera composé comme suit :

Fonction	Nom	Sur 26 voix
Médecin fédéral	Bertrand ROUSSEAU	25 oui / 1 abst
Conseiller auprès du président	Jean FOURNIER	25 oui / 1 abst
Secrétaire général	Gérard BRIAUD	26 oui
Trésorier général	Yves LAMBERT	25 oui / 1 abst
Chargée de mission Vie associative et territoire	Sophie ERIDIA	26 oui
Secrétaire général adjoint	Philippe BLANC	26 oui
Trésorière générale adjointe	Geneviève MANIGAUD	26 oui
Vice-présidente recherche, développement, innovations	Laurence MUNOZ	26 oui
Vice-présidente santé et inclusion des publics	Véronique ARROYO	25 oui / 1 abst
Vice-présidente jeunesse et éducation populaire	Marie-Noëlle GOUFFES	25 oui / 1 abst
Vice-présidente formations	Cécile MERCIER	25 oui / 1 abst
Vice-présidente activités gymniques et d'expression	Dominique JOLY	24 oui / 2 abst
Vice-président activités sportives	Patrick LAURENDEAU	25 oui / 1 abst
Vice-président activités artistiques et culturelles	Pascal FONTENEAU	26 oui

La conférence des vice-présidents sera coordonnée par Dominique Joly.

Les prérogatives respectives des vice-présidences seront les suivantes :

- Recherche, développement, innovations
 - o Concepts, réflexions prospectives,
 - o Responsabilité sociale des organisations (RSO)
 - o Activités émergentes
 - o (FICEP)
- Santé et inclusion des publics
 - o Activités physiques adaptées, Inclusion,
 - o Actions handicap
 - o Atoutform'

- Gym form'
- Eveil
- Jeunesse et éducation populaire
 - Soleader
 - Eveil aux responsabilités
 - Accueil collectif de mineurs
 - Socio-éducatif
 - BAFA-BAFD
- Formations
 - Commission nationale de formation
 - Formations techniques
 - Formations dirigeants et acteurs du territoire
- Activités gymniques et d'expression
 - Gymnastique féminine
 - Gymnastique masculine
 - Gymnastique rythmique et sportive
 - Twirling
- Activités sportives
 - Activités sportives actuelles
- Activités culturelles et artistiques
 - Pratiques artistiques et culturelles
 - Musique
 - Danse

4 NOMINATIONS DES CHARGES DE MISSION

Après discussions et approbation à l'unanimité, les membres du comité directeur seront chargés des missions suivantes :

Recherche et développement	Chloé CARE
Santé Atoutform'	Walter GROCHULSKA
Jeunesse et éducation populaire Formation	Noémie JOST
Activités culturelles Réunion des trésoriers de comités régionaux	Philippe RENAUD
Activités gymniques et d'expression	Ophélie ANTOINE - STORZ
Activités sportives Activités émergentes	Bruno GENDRON
Inclusion des publics	Céline REIXACH
Eveil aux responsabilités	Marie-Laure BLEGER
Formation des dirigeants	Anne-Marie LEMOINE
Commission sportive FICEP	Nicolas MENAGER
Handicap	Sophie ERIDIA
Adagio	Bernard OLIVIER

5 PROCEDURE DE NOMINATION ET DE RENOUELEMENT DES COMMISSIONS NATIONALES

Le président général rappelle les modalités de nomination des membres des commissions nationales mises en place lors du renouvellement de 2017. A savoir : la nomination des responsables de commissions par le comité directeur dans un premier temps puis la nomination des membres des commissions par le comité directeur dans un second temps.

Le comité directeur valide le calendrier de candidatures aux fonctions de responsables et de membres de commission nationale pour la mandature 2021/2025 :

- Fin janvier 2021 : appel à candidature
- Limite de candidature à la responsabilité de commission : 25 février 2021
- Nomination des responsables de commission par le comité directeur : 13 mars 2021
- Limite de candidature pour les membres de commission nationale : 20 avril 2021
- De mars à mai : concertation entre les responsables, le comité directeur, la DTN et les services pour les propositions de membres
- Nomination des membres des commissions par le comité directeur 18 et 19 juin 2021

Pour information, l'avis des comités régionaux et départementaux sera demandé par le siège fédéral.

Le président général précise que le candidat à la responsabilité devra être porteur d'un projet.

Il est rappelé l'importance d'une cohésion et d'une adhésion de tous les responsables et membres des commissions nationales au projet de la fédération.

Avec pour objectif d'inscrire l'action des commissions nationales dans le plan de développement fédéral, un séminaire aura lieu les 2 et 3 octobre 2021.

Les responsables et membres de commissions nationales actuels exercent leurs missions jusqu'au 31 août 2021.

6 NOMINATION DES DELEGUES AUPRES DES COMMISSIONS NATIONALES

Le comité directeur procède à la nomination des délégués aux commissions nationales comme suit :

Commission ou groupe de travail	Titulaire	Suppléant(e)
Activités artistiques et culturelles		
Danses	Philippe RENAUD	Bernard OLIVIER
Musiques	Pascal FONTENEAU	Nicolas MENAGER
Pratiques Artistiques et Culturelles	Bruno GENDRON	
Activités sportives		
Activités aquatiques	Anne Marie LEMOINE	Jean FOURNIER
Activités de pleine nature	Laurence MUNOZ	Céline REIXACH
Arts martiaux	Céline REIXACH	
Basket-ball	Marie Laure BLEGER	
Boules	Charles AGENET => 08 - 21	Yves LAMBERT
Football	Bruno GENDRON	
Ski et montagne	Cécile MERCIER	Philippe BLANC
Tennis de table	Philippe RENAUD	Walter GROCHULSKA
Tir sportif	Patrick LAURENDEAU	
Tir à l'arc	Gérard BRIAUD	Véronique ARROYO
Activités gymniques et d'expression		
Gymnastique féminine	Sophie ERIDIA	Chloé CARE
Gymnastique masculine	Bernard OLIVIER	Bertrand ROUSSEAU
Gymnastique rythmique et sportive	Marie-Laure BLEGER	Ophélie ANTOINE
Twirling	Nicolas MENAGER	Marie Noëlle GOUIFFES
Transversales		
Histoire et patrimoine	Philippe BLANC	Philippe RENAUD
Santé Handicap Inclusion	Sophie ERIDIA (handicap) Walter GROCHULSKA (santé Atoutform) Céline REIXACH (inclusion)	
Eveil de l'enfant	Chloé CARE	Nicolas MENAGER
Gym Form'	Noémie JOST	Gérard BRIAUD

Amis de la fédération	Patrick LAURENDEAU	
Ethique et Déontologie	Geneviève MANIGAUD	Philippe BLANC
DD - Démarche Responsable	Chloé CARE	Noémie JOST
GPS	Gérard BRIAUD	Anne Marie LEMOINE

Les délégués de la mandature 2016/2020 aux commissions nationales ont la possibilité de poursuivre leur délégation auprès des commissions nationales jusqu'en août 2021 en lien avec le délégué de la mandature 2020/2024 et d'accompagner ce dernier dans ses nouvelles missions.

Il sera demandé aux commissions d'inviter le délégué « 2016/2020 » et le délégué « 2020/2024 » à leurs réunions jusqu'à la fin de la mandature des commissions (août 2021).

Philippe Blanc suggère que soient envoyés aux nouveaux délégués les derniers comptes-rendus des réunions de la commission qu'ils vont désormais accompagner. Le président général évoque, quant à lui, la possibilité d'accès à la GED de ces commissions.

7 NOMINATIONS AUPRES DES INSTANCES EXTERIEURES

Le président général informe le comité directeur des différentes représentations extérieures de la fédération. Les représentants de la FSCF auprès des instances sont nommés (document en annexe).

8 NOMINATIONS AUX COMMISSIONS INSTITUTIONNELLES ET GROUPES

Le comité directeur désigne les responsables et membres des commissions institutionnelles :

Commissions institutionnelles et groupes	Responsable	Membres
<u>Appel</u> statutaire	Laurence SAUVEZ	Nadine SCHLOSSER Marie-France NOEL Jean CHENOT 1 membre du comité Ethique : Jacques ARTAUD (NDLR désigné le 21 janvier par le comité directeur)
<u>Discipline</u> statutaire	Jean-Luc ANDRE	Catherine JUDEAUX Charles AGENET Jean-Marc LERAY 1 personne du comité Ethique : Jean Vintzel (NDLR désigné le 21 janvier par le comité directeur)
<u>Juges, arbitres et jurés</u> statutaire	Dominique JOLY	Représentants des commissions techniques nationales
<u>Juridique</u> statutaire	Catherine JUDEAUX	Valérie BELSITO
Formation	Cécile MERCIER	Représentants des commissions techniques nationales Anne-Marie LEMOINE Eric LAMARQUE Guillaume GARREAU
Règlements des activités	Philippe BLANC	Dominique JOLY Patrick LAURENDEAU Pascal FONTENEAU 1 membre de la DTN

Partenariat	Denis VEYRET	Jean FOURNIER Nicolas MENAGER Walter GROCHULSKA Lucie RENAULT
<u>Surveillance des opérations électorales</u> statutaire	Catherine JUDEAUX	Jean VINTZEL Jean-Marie JOUARET Monique ROUGE un membre du CD local
Groupe de pilotage du Conseil du Territoire auprès du Président	Sophie ERIDIA Denis VEYRET	
Finances	Yves LAMBERT	
<u>Médicale</u> statutaire	Bertrand ROUSSEAU	Charles AGENET Jean-Claude GRUEL Régis LENOIR Thierry SCHWETTERLE
Comité de rédaction Les Jeunes	Jean FOURNIER	Philippe BLANC Chloé CARE Lucie RENAULT Joséphine LHOPITAU Caroline PARADIS Jean-Marie JOUARET
Prospective territoriale	Christian BABONNEAU	Sophie ERIDIA Gérard BRIAUD Geneviève MANIGAUD Denis VEYRET Daniel GRUNEMWALD Christèle VIVIER Annick DECERLE Walter GROCHULSKA
Distinctions honorifiques (fédérales, jeunesse et sport et engagement associatif)	Martine JULLIEN	
<u>Comité Ethique et déontologie</u> * statutaire	Jean VINTZEL > 2023	Nadia DESFAUDAIS >2025 Antoine DELTOUR >2025 Jacqueline ROCHER >2025 Monique RANGUIS > 2027 Gilles MORIN > 2027 Anne CORDIER > 2027 Jacques ARTAUD > 2023 Gabriel THEVARD > 2023

* le comité Ethique et déontologie est renouvelable par tiers pour un mandat de 6 ans.

Pour plus de précisions : Geneviève Manigaud (mandat renouvelé en 2019) ayant été élue au comité directeur, il a été proposé que Jacqueline Rocher lui succède jusqu'en 2025. Marie-Noëlle Gouiffes ayant été élue au comité directeur, il a été proposé qu'Anne Cordier lui succède (mandat renouvelable en 2021) jusqu'à 2027. Le mandat de Marcel Nezan étant à échéance en 2021, il a été proposé que Gilles Morin lui succède. Bien que son mandat ne soit renouvelable qu'en 2023 mais compte tenu de son absence, il a été proposé que Gérard Barreau soit remplacé par Gabriel Thévard jusqu'en 2023.

9 NOMINATIONS AUPRES DES FILIALES

Le comité directeur valide la nomination d'Yves LAMBERT à la gérance de la FGSPF à compter de l'assemblée générale de 2021. Dans l'attente, Valérie BELSITO en demeure la gérante.

Le comité directeur valide la nomination de Gérard BRIAUD, représentant de la FSCF auprès de l'institut de formation Forma'.

10 NOMINATION DES MEMBRES D'HONNEUR

Pour rappel, ci-dessous statut et nominations des membres d'honneur.

Le statut de membre d'honneur ou honoraire est une distinction honorifique.

Cette distinction concerne :

- pour les membres d'honneur : les personnes qui ont rendu des services exceptionnels à la fédération ;
- pour les membres honoraires : les personnes qui, ayant cessé d'exercer une fonction à la FSCF dans laquelle elles se sont signalées particulièrement, notamment par leur compétence et leur dévouement, en gardent le titre et les prérogatives honorifiques.

Désignation :

Sont nommées membres d'honneur les personnes ayant assurée un ou plusieurs mandats au sein du comité directeur ou dans l'un des secteurs d'activité de la fédération, soit :

- trois mandats au comité directeur ;
- deux mandats au comité directeur + un mandat de responsable de commission nationale ;
- trois mandats de responsable de commission nationale ;

Les membres d'honneur sont nommés par décision du comité directeur validée en assemblée générale. Le comité directeur a la possibilité de conférer à ses anciens présidents, vice-présidents et membres et à ceux des commissions nationales, soit respectivement le titre de président d'honneur, de vice-président d'honneur ou de membre d'honneur, soit l'honorariat de la fonction qu'ils ont exercée, soit la qualité de membre d'honneur.

Dans chacun des cas ci-dessus, les décisions sont prises au scrutin secret, à la majorité des trois quarts des suffrages exprimés des membres présents.

Prérogatives :

Les membres d'honneur ou honoraires sont dispensés du paiement de la cotisation.

Les membres d'honneur ou honoraires peuvent être conviés à l'assemblée générale de l'association, sans droit de vote.

Les modalités de leur prise en charge sont les suivantes :

- la totalité des frais de transport, d'hébergement et de repas des présidents d'honneur et des aumôniers sont pris en charge par la fédération ;
- seuls les frais d'hébergement et de repas des membres d'honneur sont pris en charge par la fédération, les dépenses liées au transport et à la participation des éventuels conjoints restant à leur charge. Un reçu de don équivalent au montant de leurs dépenses leur sera adressé sur demande pour déduction fiscale (rappel : 60% déductibles).

Dans certaines circonstances, le membre d'honneur peut jouer un rôle d'expert ou de consultant.

Le comité directeur nomme les membres d'honneur suivants :

Titre	Nom
Vice-président d'honneur	Jean-Luc ANDRE
Vice-présidente d'honneur	Anne CORDIER
Vice-président d'honneur	Claude SCHMIT
Médecin honoraire	Charles AGENET
Secrétaire générale honoraire	Jacqueline ROCHER
Membre d'honneur	Annick DECERLE
Membre d'honneur	Nicole HAY
Membre d'honneur	Marie-France NOEL

Roland BAZIN recevra un courrier de félicitations et de remerciements.

11 NOMINATION DANS LES COMMISSIONS NATIONALES DES MEMBRES SORTANTS

Outre les nominations des membres sortants effectués précédemment (commissions institutionnelles, délégation auprès des instances extérieures, groupes de travail etc.) le comité directeur nomme les membres sortants aux fonctions suivantes :

- Roland BAZIN : membre de la commission Activités de pleine nature et au besoin aide à la formation.
- Marie-France NOEL : membre de la commission d'appel et du groupe Atoutform'
- Nicole HAY : membre de la commission nationale pratiques artistiques et culturelles et du groupe de proposition de sens
- Claude SCHMIT : membre de la commission nationale pratiques artistiques et culturelles

12 DELEGATIONS SIGNATURES : ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET AUTRES

12.1 RESOLUTION SUR LES PROCURATIONS BANCAIRES

Le comité directeur valide les procurations suivantes sur le compte FSCF :

- Les personnes ayant procuration générale sur le compte FSCF :
 - M. Christian BABONNEAU, représentant légal
 - M. Yves LAMBERT, trésorier général
 - M. Gérard BRIAUD, secrétaire général
 - Mme Valérie BELSITO, responsable du pôle juridique, administratif et financier
 - M. Julien MARY, coordinateur du siège fédéral
 - La procuration au nom de Mme Laurence SAUVEZ, prendra fin à la date de cessation de son activité de directrice technique nationale.
- Les procurations limitées suivantes sont décidées :
 - M. Christian FAURE procuration limitée au compte secondaire intitulé FSCF boules lyonnaises 20123301
 - M. Patrick LAURENDEAU sur les comptes secondaires intitulés FSCF TIR et FSCF Boules lyonnaises.
- Les procurations suivantes sont à annuler :
 - M. Jean-Marc GELAIN procuration limitée au compte FSCF TIR 20117701 à supprimer immédiatement.
 - M. Roger ROSTAING procuration limitée au compte FSCF boules lyonnaises 20123301 à supprimer immédiatement.

Le comité directeur valide les procurations suivantes sur l'entité Institut de Formation de la FSCF :

- Les personnes avec procuration générale sont :
 - M. Christian BABONNEAU représentant l'unique actionnaire
 - M. Gérard BRIAUD, secrétaire général, représentant du comité directeur auprès de Forma'
 - Fédération sportive et culturelle de France (avec la banque à distance)
 - M. Guillaume GARREAU, directeur exécutif de Forma'

Le comité directeur valide la mise en place des procurations suivantes sur l'entité FGSPF :

- Fédération sportive et culturelle de France (avec la banque à distance)
- M. Yves LAMBERT, trésorier général, gérant
- Mme Valérie BELSITO, responsable du pôle juridique, administratif et financier

Chaque personne avec procuration peut réaliser les opérations de gestion de compte (virements, retraits...).

M. Christian BABONNEAU informe qu'il est mandataire principal de Cybermut (banque à distance). Il a la possibilité, depuis son accès, de créer des délégués avec des habilitations spécifiques et de voir les fonctionnalités actuelles en allant sur « profil » puis « gestion des délégués ».

Aujourd'hui, il existe 4 délégués :

- Mme Valérie BELSITO, responsable du pôle juridique, administratif et financier
- Mme Christine MARCHAND, comptable
- Mme Aurélie AZEVEDO, comptable
- M. Guillaume GARREAU, directeur exécutif de Forma'

Le comité directeur valide l'ajout d'Yves LAMBERT, trésorier général en tant que délégué de la banque à distance.

Il n'y a pas de possibilité de mettre en place une double signature via le Cybermut. Toutefois, cela peut l'être en utilisant un contrat EBICS TS (transporteur et signature). Le président général demande au trésorier général d'étudier cette possibilité avec la responsable administrative et financière si nécessaire.

12.2 VALIDATION DES PERSONNES TITULAIRES DE CARTES BANCAIRES :

A ce jour, les titulaires de carte bancaire sur les comptes de la fédération et/ou de Forma' sont :

- M. Christian BABONNEAU, président général
 - Mme Valerie BELSITO, responsable du pôle juridique, administratif et financier
 - Mme Lucie RENAULT, responsable du pôle promotion et développement
 - M. Guillaume GARREAU pour l'institut de formation.
 - Mme Laurence SAUVEZ jusqu'à la fin de sa mission de Directrice technique nationale.
- Le comité directeur valide le fait qu'à partir de ce jour, M. Julien MARY, coordinateur du siège fédéral, soit titulaire d'une carte bancaire sur les comptes de la fédération.

Le plafond des achats sur les différentes cartes sera à voir avec le trésorier général et la responsable administrative et financière.

12.3 DELEGATIONS CONCERNANT LES MONTANTS DES COMMANDES

Le comité directeur accorde les délégations de signatures suivantes concernant les montants des commandes :

- Trésorier général : la délégation de signature attribuée est sans limite de montant.
- Responsable du pôle juridique administratif et financier a délégation pour une signature de dépense seule plafonnée à 10 000 €. En cas d'absence, cette autorisation revient au trésorier général.
- Responsables de pôles : délégation pour une signature de dépense seule plafonnée à 2500€.

13 DELEGATION AU PRESIDENT GENERAL POUR LES AFFILIATIONS

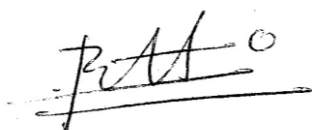
Le comité directeur donne délégation au président général pour la validation des affiliations des nouvelles associations.

14 DELEGATION AU BUREAU POUR MANIFESTATIONS ET DISTINCTIONS

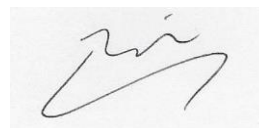
Le comité directeur donne délégation au bureau directeur pour la validation des demandes d'organisation de manifestations nationales et des distinctions.

La séance est levée à 12h.

Le présent procès-verbal a été validé le 1^{er} mars 2021.



Le président général
Christian BABONNEAU



Le secrétaire général
Gérard BRIAUD